

Mr. Coffin a proposé, secondé par Mr. Craigie, que le Greffier de la Couronne en Chancellerie mette devant cette Chambre l'Acte d'*Indenture*, qui, suivant les requisitions de la Loi, doit accompagner le retour fait par l'Officier Rapporteur du Comté d'*Effingham* au *Writ* sorti pour l'élection d'un Membre, pour représenter le dit Comté dans le présent Parlement Provincial.

Mr. Bedard a proposé, en amendement à la motion de Mr. Coffin, secondé par Mr. Tellier, que tous les mots après "*proposé*," soient effacés, et les suivants leur soient substitués "*que Mr. Charles Baptiste Bouc soit maintenant introduit dans cette Chambre.*"

Sur quoi Mr. le Juge De Bonne a proposé, secondé par Mr. Coffin, que cette Chambre s'ajourne à Vendredi prochain.

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 5
Contre 15

Ainsi elle a passé dans la négative par une majorité de dix.

La question ayant été mise sur l'amendement proposé, elle a été accordée unanimement.

Et la question étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été accordée par la Chambre.

RESOLU, que Mr. Charles Baptiste Bouc soit maintenant introduit dans cette Chambre.

En conséquence Mr. Berthelot, Mr. Vondenvelden et d'autres Membres, ont introduit le dit Mr. Charles Baptiste Bouc, qui a pris son siège dans la Chambre.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la

O

Cham-